

**Département de la
CORREZE**

**Commune de
SEILHAC**

Nombre de Membres :

En exercice : 19

Présents : 14

Votants : 18

Délibération N° 047-2025

**CREATION TARIFS
SEJOUR SKI ALSH**

**EXTRAIT DU REGISTRE DES DELIBERATIONS
DU CONSEIL MUNICIPAL**

L'an deux mil vingt-cinq le seize du mois de décembre, le Conseil Municipal de la commune de SEILHAC, dûment convoqué, s'est réuni en session ordinaire à la mairie de SEILHAC, sous la présidence de Mme CROUZETTE Simone, maire.

Date de convocation du Conseil : le 16 décembre 2025

Présents :

MM CHAMBRAS, LEYRIS, MANCI, MAZEAUD, ORLIANGES, SAGE
Mmes BOUDRIE, CLEDIERE, CROUZETTE, MARLINGE, MOUSNIER,
VERDEYME, VILLATOUX

Absents excusés :

M. FOURCHES (procuration à Mme MOUSNIER)
M. RHODES (procuration à Mme VILLATOUX)
M. VILLETTÉ (procuration à M. MANCI)
Mme CERTAIN (procuration à M. ORLIANGES)

Absents non excusés :

Mme POUGET

Secrétaire de Séance : M. CHAMBRAS

- Madame le maire indique au conseil municipal qu'un séjour au ski (à la Mongie – Pyrénées) est organisé en partenariat avec le centre de loisirs de Chanteix, du 03 mars au 07 mars 2025. Ce séjour, destiné aux 9 ans et +, a pour vocation de faire découvrir un nouvel environnement et de nouvelles activités aux enfants. Madame le maire indique qu'il convient de valider les tarifs facturés aux familles pour ce séjour, ces tarifs ayant été fixés avec le centre de loisirs de Chanteix.
- Après en avoir délibéré, le conseil municipal, à l'unanimité
- Décide de fixer comme suit les tarifs de ce séjour

Quotient Familial impôts	Prix/Enfant	2^{ème} enfant	3^{ème} enfant
0 - 702	330€	300€	270€
703-900	360€	330€	300€
901-1100	390€	360€	330€
1101-1300	420€	390€	360€
1301 et +	450€	420€	390€

Fait et délibéré à SEILHAC, le jour, mois et an que dessus.

Le maire, Simone CROUZETTE



